

Éditorial

Frédéric Guelton



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/7142>
ISBN : 978-2-8218-0536-1
ISSN : 1965-0779

Éditeur

Service historique de la Défense

Édition imprimée

Date de publication : 15 mars 2011
ISSN : 0035-3299

Référence électronique

Frédéric Guelton, « Éditorial », *Revue historique des armées* [En ligne], 262 | 2011, mis en ligne le 09 février 2011, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/7142>

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Revue historique des armées

Éditorial

Frédéric Guelton

- 1 Ce numéro de la *Revue historique des armées* consacré à la dissuasion nucléaire française s'inscrit dans une double perspective. D'un point de vue historique, il propose les réflexions originales de sept des meilleurs spécialistes de la question dont Maurice Vaïsse et George-Henri Soutou. Mais il va plus loin. L'histoire, comme aimait à le dire Raymond Aron, est d'abord écrite dans un contexte donné avec tout ce que cette remarque induit. Le contexte nous est ici fourni par la volonté du ministère de la Défense de promouvoir l'écriture « *sans omission* » de cette histoire dans le cadre d'un projet « Jupiter » qui doit donner naissance, le moment venu, à un guide des sources le plus complet possible.
- 2 Ce numéro y participe en proposant quelques évocations d'une aventure nationale commencée sous la III^e République, qui atteint sa plénitude sous la présidence du général de Gaulle et demeure au cœur du système de défense français des débuts du XXI^e siècle tout en contribuant à la sécurité de l'Europe entière. Il s'ouvre sur une historiographie du « nucléaire français » à la fois chronologique et thématique qui permet à son auteur, Maurice Vaïsse, de rendre hommage au rôle fondateur de Bertrand Goldschmidt et à ses ouvrages qui, écrit-il, « *constituent toujours le socle de nos connaissances en la matière* ». Maurice Vaïsse rappelle ensuite la place originale et féconde occupée par le GREFHAN, puis montre, en huit thèmes successifs la diversité des travaux qui traitent de la question depuis les mémoires des acteurs jusqu'au thème de la prolifération en passant par la question des vecteurs.
- 3 Dominique Mongin, dont la grande thèse dirigée par Maurice Vaïsse est bien connue, propose ensuite une belle synthèse de la genèse de l'armement nucléaire français. Il évoque le travail pionnier de l'équipe de Frédéric Joliot au Collège de France en 1939 puis montre la continuité et la permanence qui existe dès lors avec, par exemple, un Raoul Dautry, ministre de l'Armement en 1939, qui, en 1945 « *alerte le général de Gaulle sur la nécessité de donner une forte impulsion au domaine nucléaire* ». Cette continuité perdure sous les IV^e et V^e Républiques grâce, nous explique Dominique Mongin, « *aux réseaux issus de la Résistance* », à la « *continuité de l'action [politique]* » et enfin en raison d'une « *coopération étroite entre les armées et le CEA* ». Il montre enfin parfaitement l'utilisation qu'entend en faire, dans tous les domaines, le général de Gaulle.

- 4 Dieter Krüger évoque, quant à lui, avec une précision d'analyse remarquable, la situation vécue par l'Allemagne au regard du nucléaire du milieu des années 1950 à la fin des années 1960. Il montre de façon éclairante à quel point la RFA, qui en définitive ne dispose que d'une souveraineté limitée, en est réduite, quels que soient ses efforts, à réagir et à s'adapter aux stratégies définies par Washington, Paris, Londres et accessoirement par l'OTAN avant de pouvoir réellement s'interroger sur la nature de la menace soviétique. Or, la riposte face à cette menace a un prix : celui d'un sacrifice inhumain, celui de la destruction assurée, conventionnelle ou nucléaire, d'une partie de son territoire partiellement réalisée par sa propre aviation, à savoir la 33^e escadre de chasseurs bombardiers qui aurait eu à bombarder la « zone frontière de la République fédérale [avec des armes] pouvant atteindre 28 kt ».
- 5 Georges-Henri Soutou s'interroge sur l'attitude de la France face à une non-prolifération en l'intégrant dans une réflexion plus globale sur le « système nucléaire français ». Un système dans lequel le nucléaire est un outil de défense des intérêts nationaux, en termes diplomatiques, politiques, scientifiques, industriels, économiques et... militaires. Dans ce système, la question de la prolifération et de la non-prolifération, loin d'être considérée dans sa dimension morale, apparaît comme un élément important de ce que George-Henri Soutou qualifie de « dissuasion amont (...), moins violente que ne l'est, au moins virtuellement, la véritable dissuasion nucléaire, tout en formant avec celle-ci un couple logique ».
- 6 S'intéressant à l'océan Glacial arctique, Patrick Boureille nous montre, avec une belle étude, comment il devint un des grands lieux de l'affrontement nucléaire entre les deux Grands et comment les Français y firent « leurs classes ». Ce faisant il nous rappelle fort justement que l'histoire militaire, y compris celle du fait nucléaire, commence toujours par la géographie.
- 7 Aurélien Poilbout propose une étude originale sur les conditions dans lesquelles les forces aériennes stratégiques (FAS), uniquement nationales, ont largement su mettre à profit, avant 1966, toutes les leçons apprises par les unités des forces aériennes tactiques (FATAC) qui avaient obtenu la qualification nucléaire en tant que forces aériennes de l'OTAN.
- 8 Jean-François Brun clôt enfin ce dossier par l'évocation d'une des dimensions aussi peu connue qu'essentielle de la dissuasion française : le réseau interarmées d'alerte. Sa présentation d'un cas qu'il qualifie lui-même de micro-historique, centrée sur le poste d'observation du Puy-en-Velay, outre son intérêt intrinsèque montre bien la complexité et l'étendue du système français de dissuasion nucléaire apparu en 1960 et dont la pertinence demeure tant il est vrai que la souveraineté ne se partage pas.